

Règles communes à la rédaction du rapport d'étape de 30 pages

Rendu : le **lundi 16 décembre 2019, à 16h**, dans le casier de chaque professeur – des professeurs co-encadrant le cas échéant – **où par voie électronique si nécessaire**.

Les 30 pages permettent à l'étudiant de montrer l'avancée de ses recherches avant le terrain, ce qu'il connaît et ce qu'il ne connaît pas de son sujet. Il s'agit d'un début de réflexion et des pistes d'analyse à partir des connaissances récoltées sur leur sujet, au premier semestre.

Elles peuvent comporter des parties mieux développées sur certains aspects de leur sujet et d'autres beaucoup plus floues (selon les informations obtenues, selon leur propre compréhension). Elles servent également à pointer les difficultés rencontrées.

- Les 30 pages ne sont **ni un résumé du mémoire, ni un résumé des recherches effectuées** jusqu'alors.
- Les 30 pages ne sont **pas les 30 premières pages du mémoire, ni son introduction**.
- Ce n'est **pas une description** mais une analyse.
- L'introduction ne doit pas comprendre une longue partie de **contexte historique**, il s'agit de se concentrer sur les **enjeux actuels du sujet**.

(1) Ce qui est attendu dans les 30 pages (équilibre indicatif) :

Le plan doit être apparent, avec des sous-parties si jugées nécessaires.

(a) Introduction (*1 à 3 pages*) :

- Le sujet de recherche (état du corpus, choix et intérêt du sujet).
- Mise en perspective historique du sujet. Le contexte doit se limiter à quelques éléments qui sont pertinents pour la compréhension du sujet et des enjeux actuels.
- Carte(s) de localisation du sujet (échelle(s) choisie(s)).¹

(b) Présentation des enjeux du sujet et description des ensembles spatiaux à différentes échelles (*10 à 15 pages*) :

- Quels sont les acteurs ? Leurs représentations (du territoire/du conflit/des autres acteurs du conflit) ?
- Quels sont leurs intérêts et leurs stratégies ?
- Quelles sont les rivalités d'intérêts/d'influence ? (rapport de force entre les acteurs)
- Sur quels territoires se situent ces conflits ?

(c) Problématique (*une demi page*).

¹ Le choix de toute carte (placement dans les 30 pages, échelle du territoire etc.) doit être expliquée dans le texte, même s'il s'agit d'une carte de localisation.

- (d) Axes de recherches (questionnements) et hypothèses sur les différentes pistes de recherches identifiées (selon des thématiques, plus ou moins précises) (5 à 10 pages).
- (e) Description du terrain (lieux, programme, acteurs déjà contactés, acteurs prévus pour les entretiens etc.). Possibilité d'identification des acteurs par thématique/ par échelle (1 à 2 pages).
- (f) Méthodologie de recherche et cadrage du projet de recherche dans la démarche géopolitique (1 à 2 pages).
- (g) Difficultés : difficultés rencontrées et/ou envisagées. Il faut détailler précisément les problèmes rencontrés et être le plus constructif possible (env. 1 page).
- (h) Bibliographie organisée (travaux universitaires [thèses, mémoires, thèses d'Etat, thèses non publiées], ouvrages, articles académiques, rapports, média, sites Internet de référence, sources de données).

(2) Il est également attendu² :

Au minimum : **une carte problématisée** réalisé par l'étudiant(e), **un schéma d'acteurs**, et **une carte géopolitique commentée** tirée d'un ouvrage, d'un article scientifique, ou d'un article de presse (selon le sujet et les sources disponibles dans ce dernier cas).

Peuvent être ajoutés : graphiques, statistiques analysées, frises etc. si pertinents et expliqués dans le texte.

(3) Mise en forme³ :

Téléchargez [la page de présentation de mémoire en ligne](#) et ajoutez-y le titre provisoire de votre sujet.

Les sources, c'est-à-dire **notes de bas de page**, sont **impératives** pour référencer l'écrit (surtout pour les données chiffrées, préciser la fiabilité de la source, et si les sources sont croisées).

Corps de texte : Times New Roman, taille 12, interligne 1,5 pt.

Note de bas de page : Times New Roman, taille 10, interligne 1.

² Tous ces éléments doivent être introduits correctement, et expliqués, dans les trente pages.

³ Toutes les informations nécessaires pour la mise en forme du mémoire sont disponibles sur le [Moodle « Pratique de la recherche »](#).

Citation dans le texte:

- Insérer les citations courtes directement dans le texte et grâce à des guillemets « .. » (les guillemets *britanniques* “...” sont à proscrire, sauf pour les citations en incise dans une autre citation).
- Pour une citation de plus de trois lignes (35/40 mots) : une interligne simple et une mise en retrait.

Pour traduire une citation :

Il vous faut citer en français dans le corps de texte avec la citation *en langue originale* en note de bas de page, en précisant l’auteur de la traduction.

Si les traductions sont les vôtres, vous l’indiquerez dans la première note de bas de page sous la forme suivante « Sauf indication contraire, toutes les citations ont été effectuées par l’auteur. »

N’oubliez pas ces règles essentielles :

Un paragraphe = une idée.

Le texte doit être aéré pour le rendre visuellement efficace : aérez les parties (saut de ligne) et respectez un alinéa en début de tout nouveau paragraphe.